



MFR DES METIERS DE LA MONTAGNE
CENTRE DE FORMATION AUX METIERS DE LA MONTAGNE
1 route de Tronchine – BP 51
74230 Thônes
Tel : 04 50 02 00 79
www.cfmm.fr - mfr.cfmm@mfr.asso.fr



RENTREE SEPTEMBRE 2024

**DOSSIER DE CANDIDATURE PREMIERE PROFESSIONNELLE « AMENAGEMENTS PAYSAGERS »
& METIERS SPORTIFS DE LA MONTAGNE (BI-QUALIFICATION)**

Nombre de places disponibles limité

Dossier à nous retourner au moins 10 jours avant la sélection ski choisie

A remplir très soigneusement. Tout dossier incomplet ou illisible ne sera pas retenu

LE CANDIDAT :

**Coller ici
une photo
récente
(obligatoire)**

NOM (en majuscules) : **Prénoms** :
(Merci de mentionner tous les prénoms conformément à la carte d'identité)

Adresse :
Code Postal : Ville :

Domicile : Portable du candidat :
E-mail du candidat (écrire très lisiblement SVP) : @
Date de naissance : Lieu : Département :
Indiquer N° INE Identifiant National Elève (se trouve sur le bulletin) :
Indiquer N° RNE Répertoire National des Etablissements (à demander au collège/lycée)

LA FAMILLE :

RESPONSABLE 1
(celui qui s'engage à
régler les frais de
scolarité)

*rayer la mention
inutile

Lien de responsabilité* : Mère - Père - Tuteur - Autre : Responsable légal* : OUI / NON
Civilité * : Madame - Monsieur
NOM (en majuscules) : Prénom :
Situation de famille* : Marié(e) Célibataire Vie maritale Séparé(e) Divorcé (e) Veuf(e)
Adresse :
Code postal : Ville :
 Domicile : Portable :
E-mail (écrire très lisiblement SVP) : @
Profession & employeur :

RESPONSABLE 2
(même si
coordonnées
identiques)

*rayer la mention
inutile

Lien de responsabilité* : Mère - Père - Tuteur - Autre : Responsable légal* : OUI / NON
Civilité * : Madame - Monsieur
NOM (en majuscules) : Prénom :
Situation de famille* : Marié(e) Célibataire Vie maritale Séparé(e) Divorcé (e) Veuf(e)
Adresse :
Code postal : Ville :
 Domicile : Portable :
E-mail (écrire très lisiblement SVP) : @
Profession & employeur :



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

SIRET 328 037 247 00017 – Code NAF : 8532 Z
Organisme de formation 82 74 00 229 74 – Association Loi 1901

FORMATION INITIALE EXIGEE POUR ETRE ADMIS EN PREMIERE PROFESSIONNELLE

- Avoir achevé une classe de Seconde Professionnelle NJPF ou productions.
- Etre titulaire d'un BEPA / BEP / CAPA / CAP ou BPA dans une spécialité cohérente avec le Bac Pro « Aménagements Paysagers ».
- Après une Seconde Générale ou Technologique avec avis favorable du conseil de classe.
- Après une 1^{ère} de filière Générale et Technologique orientation soumise à demande de dérogation*.

*Les dérogations s'effectuent après acceptation du dossier de candidature par le CFMM et sont adressées par nos soins auprès de la Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Alimentation (DRAAF).

PIÈCES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- Lettre de motivation manuscrite rédigée par le candidat.
- Photocopie couleur de la carte d'identité recto & verso de la carte sur une seule page.
- Photocopies de tous les bulletins scolaires de la classe exigée ci-dessus.

Le 3^{ème} trimestre comportant l'avis d'orientation du conseil de classe sera impératif en cas d'admission. Les candidats venant d'une autre classe fourniront aussi les bulletins de la dernière classe fréquentée.

- Photocopies des TESTS ou ATTESTATIONS des niveaux sportifs obtenus le cas échéant.
- Chèque de **59 €** à l'ordre du CFMM pour les frais de sélection.

Attention, en cas d'absence non justifiée dans les 7 jours précédents les tests, ces frais ne seront pas remboursés

- Photo d'identité à coller sur la 1^{ère} page du dossier de candidature.
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive des sports de montagne.
- Une **assurance Responsabilité Civile avant la sélection SKI**

ITINÉRAIRE AU COURS DES 4 DERNIÈRES ANNÉES

	Classes, diplômes préparés (préciser les options)	Etablissements fréquentés (adresse complète)
2023-2024		
2022-2023		
2021-2022		
2020-2021		

Décrivez vos activités, expériences, passions en rapport direct avec votre motivation pour la formation au CFMM (paysagisme, connaissance des végétaux, création paysagère...).

Types d'activités	Dans quelles structures

Expliquez votre orientation professionnelle envisagée :

PRATIQUE DU SKI

1) Autoévaluation de votre niveau de ski : il sera vérifié lors de votre évaluation au CFMM

Je suis plutôt un skieur confirmé	<input type="checkbox"/>
J'ai un niveau intermédiaire	<input type="checkbox"/>
Je suis débutant	<input type="checkbox"/>
Je pratique le ski une semaine par an	<input type="checkbox"/>
Je pratique le ski plusieurs week-end en saison	<input type="checkbox"/>
Je pratique le ski plusieurs semaines en saison	<input type="checkbox"/>

2) Précisez votre niveau technique en ski alpin ou en ski nordique si vous le connaissez (joindre la photocopie des tests obtenus). La sélection d'entrée permettra de définir si vous avez le niveau de ski suffisant pour intégrer les groupes d'entraînement du CFMM et une structure de stage dès le mois de janvier 2025.

SKI ALPIN				SKI NORDIQUE	
chamois d'or	<input type="checkbox"/>	flèche d'or	<input type="checkbox"/>	1er ski nordique	<input type="checkbox"/>
chamois de vermeil	<input type="checkbox"/>	flèche de vermeil	<input type="checkbox"/>	1er degré	<input type="checkbox"/>
chamois d'argent	<input type="checkbox"/>	flèche d'argent	<input type="checkbox"/>	2ème degré	<input type="checkbox"/>
chamois de bronze	<input type="checkbox"/>	flèche de bronze	<input type="checkbox"/>	3ème degré	<input type="checkbox"/>
autre : points FIS points FFS		autre : points FIS points FFS		autre : points FIS points FFS	

Quelles sont les activités sportives estivales et hivernales que vous pratiquez régulièrement ? (Préciser en club ou à titre individuel)

Disciplines sportives hivernales et estivales

Niveaux, diplômes...

Comment avez-vous connu le CFMM ?

Avez-vous un aménagement d'épreuves pour les cours ou les examens ?

Si oui, merci de préciser :

Une option VTT est proposée en 1^{ère} Pro, êtes-vous intéressé(e) ? Oui Non

Si oui, la date de sélection vous sera communiquée ultérieurement

LA SELECTION

EN PREMIERE PROFESSIONNELLE « AMENAGEMENTS PAYSAGERS » & METIERS SPORTIFS DE LA MONTAGNE (BI-QUALIFICATION) se déroulera de la manière suivante

1) Vous serez convoqué(e) au CFMM pour un test de ski dans une station du massif des Aravis (sauf si vous justifiez d'un maximum de 200 points FIS ou FFS ou si vous êtes titulaire de la flèche vermeil, dans ce cas vous devez fournir une attestation) :

- le vendredi 15/03/2024

ou

- le vendredi 29/03/2024

(Noter 1 pour la date que vous souhaitez en priorité)

Pour le test de ski, merci de cocher la discipline choisie :

Je participerai au test en :

Ski alpin

ou

Ski de fond

2) Si vous n'êtes pas éliminé (e) au test de ski, vous serez convoqué(e) au CFMM pour :
une randonnée pédestre et un entretien individuel :

- le mardi 21/05/2024

ou

- le vendredi 31/05/2024

(Noter 1 pour la date que vous souhaitez en priorité)

3) Si option VTT : la date de sélection vous sera communiquée ultérieurement

(Le CFMM se réserve le droit de modifier l'ordre choisi si des raisons d'organisation l'exigent) NB : les tests de ski et de randonnée pédestre sont éliminatoires. Dans ce cas, les candidats en seront informés le jour même.

A la suite de votre dossier, nous vous adresserons une convocation comportant l'organisation de ces deux journées de sélection (tous les candidats sont convoqués à la sélection ski, il n'y a pas de sélection sur dossier pour l'entrée en 1ERE PRO). ATTENTION, tout dossier incomplet ne sera pas traité

Ce dossier de candidature doit être imprimé par le candidat, complété et expédié avec les pièces demandées à l'adresse suivante : CFMM 1 route de Tronchine BP 51 74230 Thônes ou par mail à mfr.cfmm@mfr.asso.fr

Gestion des données personnelles : les données sont collectées dans le cadre de la gestion pédagogique et administrative de l'apprenant. L'ensemble de ces données sont obligatoires et elles sont conservées dans le cadre d'interventions ultérieures. Conformément à la loi informatique et liberté et au Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 (RGPD), vous disposez des droits d'accès, rectification, minimisation du traitement, portabilité et le droit d'effacement ou « droit à l'oubli » de vos données personnelles. L'effacement de vos données est automatique en fonction de la durée de conservation légale. Vos données ne sont ni vendues, ni échangées, ni louées, elles sont conservées en interne et peuvent être transmises à l'un de nos sous-traitants afin de réaliser les services nécessaires. Nos sous-traitants se doivent de se conformer au même règlement afin de toujours vous garantir une sécurité maximale sur vos données personnelles. Aucun transfert hors UE n'est envisagé. Vous pouvez exercer vos droits auprès de nos services à l'adresse mail suivante : dpo.mfr7374@mfr-des-savoie.fr En cas de litige, vous pouvez contacter l'autorité compétente à savoir la CNIL : www.cnil.fr